

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la transition écologique  
et solidaire

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

**Arrêté du 16 avril 2019**

**modifiant l'arrêté du 18 juillet 2018 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer du ministère de la transition écologique et solidaire**

NOR : TREK1911323A  
(Texte non paru au Journal officiel)

**Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire,**

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 2018 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer du ministère de la transition écologique et solidaire ;

Vu l'avis du comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer dans sa séance du 3 décembre 2018,

**ARRÊTE**

## Article 1<sup>er</sup>

Sont supprimés de l'annexe de l'arrêté du 18 juillet 2018 susvisé les emplois désignés au tableau A de l'annexe du présent arrêté aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

## Article 2

Sont ajoutés à l'annexe de l'arrêté du 18 juillet 2018 susvisé les emplois désignés au tableau B de l'annexe du présent arrêté aux dates d'effet précisées pour chacun de ces emplois.

## Article 3

La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 16 avril 2019

Pour le ministre d'État et par délégation

Le Sous-directeur du pilotage, de la performance et de la synthèse

**signé**

Nicolas NEIERTZ

Annexe de l'arrêté TREK1911323A du 16 avril 2019

TABLEAU A

Suppression d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la Direction générale des infrastructures, du transport et de la mer, aux dates d'effet indiqués pour chacun des emplois

Catégorie	Nbre d'emploi	Nbre de points attribués	Désignation de l'emploi	Bureau	Direction/Sous-direction	Date d'effet
A	1	20	Chargé du suivi et de l'animation des réseaux	Bureau de la synthèse stratégique	SAGS/EP3 – Service de l'administration générale et de la stratégie – sous-direction des études et de la prospective	01/04/18
A	1	25	Conseillé auprès du directeur	DIT – Direction des infrastructures de transport		01/09/18
A	1	20	Chargé de mission défense et gestion de crise	DST/DSUT – Département de la sûreté dans les transports		01/09/18
A	1	20	Adjoint au chef de bureau en charge du budget	Bureau des affaires financières	DAM/AM2 – Direction des affaires maritimes – sous-direction des activités maritimes	01/09/18
A	1	20	Chef du pôle juridique et budgétaire de l'enseignement maritime	Bureau des établissements d'enseignement maritime	DAM/GM2 – Direction des affaires maritimes – sous-direction des gens de mer et de l'enseignement maritime	01/09/18

Annexe de l'arrêté TREK1911323A du 16 avril 2019

TABLEAU B

Création d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6ème et 7ème tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la Direction générale des infrastructures, du transport et de la mer, aux dates d'effet indiqués pour chacun des emplois

Catégorie	Nbre d'emploi	Nbre de points attribués	Désignation de l'emploi	Bureau	Direction/Sous-direction	Date d'effet
A	1	20	Chargé d'études juridiques et budgétaires	Bureau des établissements d'enseignement maritime	DAM/GM2 – Direction des affaires maritimes – sous-direction des gens de mer et de l'enseignement maritime	01/09/18
A	1	20	Conseillé auprès du directeur	DIT – Direction des infrastructures de transport		01/09/18
A	1	40	Secrétaire général du tunnel sous la manche	DST/SGTM – Direction des services de transports - Secrétariat général du tunnel sous la manche		15/11/18
A	1	40	Chef de bureau	Bureau des ressources humaines des services déconcentrés	SAGS/BCS5 – Service de l'administration générale et de la stratégie	26/11/18